

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE  
DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL A  
L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION  
DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES

DU 6 MAI 1978

Rectificatif n° 78/345 /MEN-SGEN-DPAA.PI  
au Décret n° 77/464-Min-DGE-DAAF du 2 Sep-  
tembre 1977 portant inscription des fonc-  
tionnaires des Cadres de la Catégorie A  
des Services Sociaux (Enseignement) de la  
République Populaire du Congo au tableau  
d'avancement de l'année 1977.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

CATEGORIE A HIERARCHIE 1

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

V I S A S :

AU LIEU DE :

POUR LE 3eme ECHELON

A 30 MOIS

Monsieur KIKOUNOU GAGNANOND, en Service à Brazzaville

SGFPT.

L I R E :

INSPECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

POUR LE 3eme ECHELON

A 2 ANS

Monsieur KIKOUNOU GAGNANOND, en Service à Brazzaville

D.B.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Brazzaville, le 6 MAI 1978

DCF.

Par le Deuxième Vice-Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Ministre du Plan.

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la  
Justice Garde des Sceaux

Le Ministre de l'Education  
Nationale

A. NDINGA.

A. MOUSSOU-POUATI.-

F. Le Ministre des Finances en mission,  
Le Ministre Délégué auprès du Premier  
Ministre, chargé du Plan.

AMPLIATIONS :

- MEN..... 2 - Trésor....1
- DAAF..... 1 - JORPC.....2
- DGT..... 4 - Intéressés..1
- DB..... 1 - Dossiers...1
- DCF..... 1
- B/SOLDE... 5
- B/COUARRIER.1

François BITA.-